



Opposition abusive sur cheque

Par **nikorious**, le **09/11/2012** à **18:49**

Bonjour,

J'ai déposer un cheque le 05/09/12 de 700 € sur mon compte de la part d'un tiers qui me devait de l'argent. Le cheque fut crédité sans problemes. Le 07/11/12 soit plus de 61 jours apres l'encaissement je constate que se cheque m'a ete débité pour opposition cheque volé. L'emetteur du cheque suite a une querelle de couple a accuse son mari et porter plainte contre lui pour avoir volé ce cheque ! Plainte depose apres l'encaissement du cheque et retirée par la suite.

Question : la banque avait elle le droit de retirer l'argent de mon compte plus de 60 jours apres l'encaissement ?

Je soupconne la banque qui est la meme que moi et l'emetteur du cheque d'avoir faciliter la procedure pour que l'argent me soit repris.

Je rappelle que depuis elle a annulé sa plainte. Help